

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

„L'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, JEUDI 28 JUILLET, 1859.

No. 15.

CONDITIONS DE CE JOURNAL :

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinqchelins par année, payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

UNE EXPÉDITION.

La semaine dernière le capitaine Bureau à la tête de 24 hommes de police s'est rendu à la halle Jacques Cartier. Il avait ordre de fermer les étaux, mais les occupants ne voulurent point lui permettre de remplir sa mission et il dut s'en retourner après avoir fermé un seul étal dont le locataire était absent. Les locataires de la halle Jacques Cartier ont décidé de s'opposer à ce que la corporation fasse fermer les étaux parce que, disent ils, le maire suppléant Audette les leur avait loués à la condition qu'aucune licence pour vendre à la porte de la halle ne serait accordée à personne. Car, disait le conseiller Audette, alors maire-suppléant, si de telles licences étaient accordées, les étaux ne pourraient être loués. Or il appert que contrairement à cette promesse, des personnes ont obtenu la permission de vendre à la porte de la halle; ce qui, prétendent les locataires des étaux, nuit beaucoup à ceux, qui vendent à l'intérieur de la halle. Voilà pourquoi les propriétaires des étaux se sont mis sur la défensive et ont sommé la corporation de passer un bail conformément aux conditions convenues. Mais la corporation a refusé et l'on craint, avec raison, que cette injustice n'amène un mauvais résultat.

UN MAÎTRE DE POSTE.

Dernièrement nous regumes, par la poste, un numéro de 'L'Observateur' sur lequel était marqué le mot *refusé*. En conséquence, nous biffâmes le nom du souscripteur. Hier, ce dernier est venu nous demander pourquoi 'L'Observateur' ne lui

était plus expédié! Lui ayant dit qu'il l'avait refusé, il nous déclara n'avoir jamais eu cette intention. Il résulte donc de cette déclaration que monsieur Lecourt qui est maître de poste à Charlesbourg s'est permis de marquer le mot *refusé* sur ce numéro de 'L'Observateur' afin de nous faire croire que l'abonné ne voulait plus recevoir le journal. Un tel procédé ne nous étonne point: maître Lecourt est l'architecte de la corporation et l'associé de Djos Larose. En cette qualité il a eu occasion de recevoir parfois nos compliments, et c'est sans doute pour nous remercier qu'il agit ainsi à notre égard. Mais nous pouvons l'assurer que nous allons prendre des mesures pour le récompenser comme il le mérite.

Bientôt maître Lecourt vous aurez notre opinion sur votre capacité comme maître de poste et comme architecte de la corporation. Vous ne perdrez rien pour attendre.

NOS FINANCES.

Les finances du Canada sont en si mauvais état; le passif l'emporte tellement sur l'actif, qu'à moins de citer des autorités étrangères à l'appui de cet avis, beaucoup de personnes refusent de croire qu'il en soit ainsi. Les ministres prennent tous les moyens possibles pour augmenter la dette publique mais n'en cherchent aucun pour la payer. Ils ressemblent à ces débiteurs qui ne soutiennent leur crédit qu'en endossant billet sur billet. Mais de même que l'usurier écrase le débiteur individuel, de même aussi un peuple débiteur ne trouve point grâce devant ses fournisseurs. La banqueroute et la ruine attendent l'un et l'autre.

Le 'Daily News' de Londres contient ce qui suit à l'appui de ce qui précède :

"Depuis trois semaines un autre placement de bons du gouvernement canadien au montant de £300,000 à £350,000 a été fait sur le marché monétaire de Londres. Ces bons deviennent rachetables dans 25 ans; l'escompte alloué sur l'instalement portera le prix d'issue à 100 pour cent, et le prix actuel est 110 1/4 à 110 3/4. Le premier dividende sera payable le 1er janvier prochain. Considéré par rapport au revenu, la dette du Canada est déjà très lourde, et l'empressement du gouvernement à l'augmenter ne diminuera certainement pas tant que de nouvelles émissions de débentures pourront être ainsi promptement et secrètement arrangées."

RETOUR DU MAIRE LANGEVIN.

On annonce que le maire Langevin doit être de retour à Québec samedi prochain, et qu'il se propose de convoquer au sujet du chemin de fer du Nord, une assemblée générale des citoyens pour leur soumettre les conditions exigées par le capitaliste anglais qui a consenti à devenir le fournisseur de Baby. Bien que nous ne puissions aucunement croire à ces belles promesses, nous attendrons encore un peu pour en démontrer la valeur. Quand on a affaire au maire Langevin il faut voir pour croire.

NOUVEAU JOURNAL.

Un nouveau journal intitulé 'The Gridiron' (Le Gril) et publié en langue anglaise comme l'indique son titre, nous a été adressé. Le rédacteur paraît un écrivain d'un talent tout à fait *humouristique*; et pour peu qu'il entretienne le feu au même degré d'intensité qu'au dernier numéro, beaucoup d'individus peuvent s'attendre à se voir mettre sur le gril.

En attendant gaiment que notre tour arrive, nous souhaitons au 'Gridiron' un succès proportionné à son mérite. Le 'Gridiron' se publie à Québec et se vend chaque samedi, chez monsieur P. Sinclair.

UN UKASE.

"Un avis du gouvernement émané du département des terres de la couronne prévient les colons qu'ils doivent payer leur arrérages avant le 1er septembre, sous peine d'expropriation. On y voit de plus que le nouveau règlement contenu dans l'ordre en conseil du 10 janvier dernier sera strictement observé.

"Cette mesure nous semble plus funeste et plus impolitique encore que l'impôt des journaux.

"Il faut, en vérité, que nos finances soient dans un état bien précaire, bien déplorable, pour qu'un gouvernement ait recours à des contributions aussi extraordinaires, dans les circonstances actuelles.

"Aujourd'hui ce sont les défricheurs de l'intelligence qu'une loi inintelligente frappe sans remords, demain cette même loi va atteindre les défricheurs du sol.

[L'Ami des Campagnos.]

LA LOI POSTALE.

"On ne peut se le dissimuler, et il nous

peine de faire cet aveu : une déplorable apathie pour tout ce qui a trait à la culture de l'esprit, règne malheureusement parmi les habitants. On n'est pas encore parvenu à leur inculquer que l'homme dépourvu d'instruction est condamné à rester, tant qu'il vivra, l'inférieur soumis et obéissant de l'homme instruit, dans toutes ses relations sociales et politiques.

"Or, le journal,—le bon bien entendu—celui qui réunit l'utile à l'agréable, est le meilleur remède contre cette coupable indifférence, parcequ'il existe une curiosité naturelle et que la curiosité est un pas vers l'instruction.

"Et c'est précisément ce remède, le seul efficace peut être, dont on neutralise aujourd'hui les effets bienfaisants.

"Nous le disons hautement : taxer le journal, c'est le tuer.

"Les quelques milliers de dollars que cette loi fera entrer au trésor public ne compenseront jamais le mal qu'elle aura causé au pays." [L'Ami des Campagnes.]

Le conseiller Hall ayant proposé l'ajournement, la dernière séance du conseil-de-ville a été, cette fois encore plus courte que les précédentes.

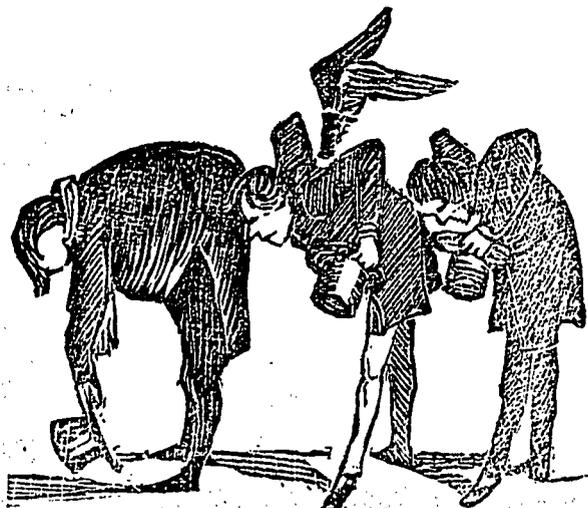
La troupe de Parodi attire à chaque représentation une foule immense. Il faut avouer que jamais artistes plus accomplis ne sont venus à Québec.

OBSERVATIONS.

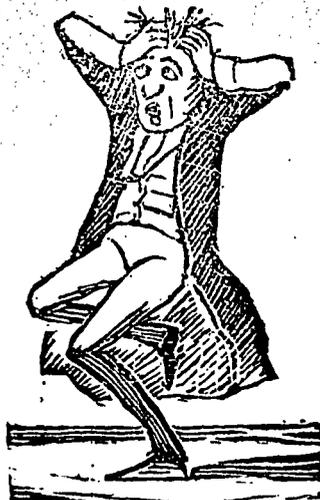
SOCIÉTÉ FORMÉE.

On sait que sur l'ordre du procureur-général Cartier, tout le troupeau ministériel, saint Simard en tête, vota pour la loi des Orangistes ; que saint Alleyn, et saint Belleau votèrent pour la loi d'usure, etc. Pour ménager la chèvre et le chou, les deux saints rédacteurs du *Canadien* et du *Courrier du Canada* déclinèrent religieusement les votes de ces martyrs de la foi ministérielle. Pour commémorer une alliance si fraternelle, nous leur dédions le bouquet suivant :

Alleyn, Belleau, Simard, Barthe et Taché
Piliers. . . . d'église et gens de confréries,
Forment, dit-on, un institut sacré
Pagode ouverte à leurs bigoteries.
Mais le pays ne peut être dupé.
Alleyn, Belleau, Simard, Barthe et Taché
On montrera toutes vos diableries
A ce public que vous avez trompé.
Alleyn, Belleau, Simard, Barthe et Taché
Cuisines, bigots, âmes abatardies,
Veulent avoir bonnet de sainteté.
Allons, voteurs, et vous dupes bénies,
Témoins des faits de leur complicité,
Dites, que font, avec leurs duperies,
Alleyn, Belleau, Simard, Barthe et Taché ?



Voici comment monsieur Smith, l'orateur de la Chambre d'Assemblée, le main Langevin et monsieur N. Casault ont salué la reine au lever tenu pour eux.



SAPRISTI D'ONNERRE J'VA RAPPELER!!!

Nous sommes chagrin d'apprendre que notre ami le docteur Rousseau a perdu un procès qui durait depuis, environ, cinq ans. Le docteur Rousseau contestait la validité du testament fait par sa belle-mère en faveur de monsieur le curé Harper. Nous nous abstenons de dire qui, du docteur Rousseau ou du curé Harper, méritait d'hériter de cette succession, mais nous croyons pouvoir assurer qu'entre les mains du curé, la succession ne sera point dépensée en pains d'épices ! Il est bien probable que, du coup, le docteur n'en achètera plus et que la fleur va baisser.

"Le *Canadien*

Ne vaut plus rien !"

Déclare certain politique.

A cela je réplique :

C'est calomnieux

Et calomnieux sans cause.

Le *Canadien* vaut quelque chose :

C'est l'organe cher de Cartier.



UN DES PILIERS DE MAÎTRE CARTIER.

De tous les propriétaires de journaux ministériels, celui du *'Canadien'* mérite la palme. 'Le *'Canadien'* qui n'a de canadien que le nom' a supporté tous les ministères passés et supportera tous les pouvoirs à venir.

UN MIRACLE !

Hier, un bienheureux s'est abonné au *Courrier du Canada*. Le nombre des abonnés de ce journal s'élève donc à DIX MILLE ET UN !!!

On dit que monsieur Fréchette le propriétaire du *Canadien* va faire placarder dans son atelier le règlement qui suit :

ATTENDU que les personnes employées à mon service sont, comme toutes les autres, dans l'obligation de satisfaire à la nécessité qui résulte de la digestion ; considérant que mes employés prennent de là occasion de perdre cinq minutes par jour ; de l'avis de notre rédacteur-en-chef, Joseph Guillaume Barthe, écuyer, auteur du *Canada reconquis par la France*, et père de la fusion, nous avons décrété et décrétons ce qui suit, savoir :

ARTICLE Ier. Il est défendu à tous les ouvriers à mon service de fumer.

ARTICLE II. Il est défendu à tout ouvrier, à mon service, d'avoir soif, et surtout d'avoir la colique. Sur ce dernier point je serai inexorable. J'agirai envers les ouvriers récalcitrants de la même manière que les Français vis-à-vis des Autrichiens : je leur ferai évacuer le Pô.

ARTICLE III. Pour qu'aucun ouvrier ne songe, tant qu'il sera dans mon atelier, à se guérir de la colique, j'annonce que je porterais toujours à mon côté la clef du cabinet qui est l'opposé du réfectoire.

ARTICLE V. Quiconque n'obéira point à ces mesures de sûreté ministérielles sera chassé de ma boutique.

ARTICLE V. Le père Barthe est chargé du présent règlement.

EDOUARD FRÉCHETTE.

Vraie copie.

Quel dégât un pareil règlement ne ferait-il pas en temps de choléra ! Nous espérons que les députés ministériels en sentent assez les effets pour se résoudre à légiférer là-dessus de manière à n'y plus revenir.

Il existe à Québec un fils d'aiguiseur de rasoirs qui a la manie de publier hebdomadairement dans une feuille immonde un poème dont presque tous les vers sont empruntés à Delille, voir même à Lamartine, et qui a le toupet de se les approprier en les ajoutant à ceux de sa fabrique. Mais de même que l'on reconnaît, toujours un âne sous la peau d'un lion, de même, aussi, la muse du traducteur des *Georgiques* ou celle du chantre d'*Elvire*, ne peuvent être alliées, sans qu'on les distingue, immédiatement, à celle du lourd rimailleur qui n'est pas plus propre à rimer qu'à plaider. Car du haut de son Olimpe, il couvre religieusement, moralement et ministériellement, d'insultes poissardes les membres les plus notables du parti démocratique. Encore s'il publiait un poème pour faire connaître au public qu'il a été ignominieusement chassé de chez ses patrons messieurs Plamondon et DeChêne parcequ'il allait divulguer leurs secrets politiques à la clique du *Courrier du Canada*, on oublierait, peut être, le plagiaire pour

mieux punir par le mépris le clerc indiscret et impudent. En attendant que pour aller s'inspirer aux pieds d'Apollon sur l'Olimpe du cimetière Saint Charles, il monte, éperonné, Pegasse ou Rosinante, ou que le docteur Rousseau, dont la libéralité est proverbiale, lui fasse la charité de lui administrer une dose d'élébore ; nous lui dédions les vers suivants :

Baptiste, hélas ! quelle sottise chimère
S'est emparé de ton esprit ?
Rimer ! c'est bien facile à faire ; [faire :
Mais être poète, oh ! c'est bien une autre affaire.
Reste affileur, ton métier favori.

On parlait devant nous contre le théâtre.
Nous dimos au plus emporté :

Pourquoi tant crier ? Etre mime
N'est pas un si grand crime.
Nous avons notre gouverneur
Qui coûte cher quoique mauvais acteur.

Je ne le trouve drôle

Que dans un rôle :

Celui de recevoir sept mille l'an.
Le théâtre vaut bien notre gouvernement.

EXTRAITS POUR RIRE.

*** Voici l'opinion d'un perruquier sur la guerre :

Les Autrichiens ! des perruques ! Il es pérèrent que le Piémont manquerait de loupet au moment de se prendre aux cheveux et tâcherait d'éviter un coup de pignou ; mais nous sommes là, le fer à la main ; nous ne laisserons pas raser nos aliés, et l'Autriche, après avoir regu un savon et un coup de brosse, pourrait bien fiser sa ruine !

*** Un Piémontais à barbe grise est arrivé après la bataille de Montebello pour voir son fils blessé d'un coup de feu à la main. Comme il sortait de la maison où le jeune cavalier avait été porté, on l'interrogea sur la blessure.

— Oh ! une égratignure, dit-il ; il faudra lui couper le poignet.

C'est le langage des vieux Romains.

*** On a remarqué, dans Paris, une en seigne ainsi conçue : T... culottier de l'impératrice.

— On lisait sur une autre : B... chirurgien accoucheur de la grande armée.

— Et sur une autre, rue Dauphine : Grégoire, tailleur d'hommes.

Montréal a aussi ses enseignes et ses annonces singulières.

On lit sur une enseigne d'auberge, dans la rue Sainte Catherine : Hôtel mécanique.

*** LE BAISER DU PAPA RADETZKI : Monsieur Hacklaender un des écrivains les plus populaires de l'Allemagne, vient de partir de Stuttgart pour Vérone, à la demande de l'empereur d'Autriche, qui veut lui faire réviser les rapports officiels des

batailles et des victoires de son armée. Monsieur Hacklaender doit cette distinction au talent avec lequel il s'acquitta des mêmes fonctions en 1848, dans l'armée du feld-maréchal Radetzki, auquel la reconnaissance nationale a décerné le titre amical de 'papa.' Il paraît même que sa description de la bataille de Novare lui valut, entre autres récompense, un 'baiser' du vieux commandant en chef. Cet caresse rendit Hacklaender si fier qu'il voulut en transmettre le souvenir aux générations les plus éloignées, dans une pièce de vers dont voici la strophe la plus singulière : Il y a trois baisers qui traquent au ciel la créature humaine : le premier est celui que la mère dépose sur la tête de son nouveau né ; le second est celui que la nouvelle mariée pose sur vos lèvres ; et le troisième est celui par lequel l'amour ou l'amitié vous ferme les yeux, lorsque votre carrière est achevée sur la terre ; mais moi plus béni que d'autres mortels, je puis me vanter d'un quatrième baiser de bonheur — c'est celui du 'papa Radetzki !' L'appétit vient en mangeant : il paraît que Monsieur Hacklaender a pris goût aux baisers des vieux généraux ; mais il est à craindre qu'il n'ait à courir longtemps pour obtenir, après une victoire, un baiser du papa Hess ou du papa Schlick.

*** Une personne parlant d'un prédicateur après un sermon qu'elle avait entendu de fort loin : " Il m'a, dit-elle, parlé de la main, et je l'ai écouté des yeux."

*** Un prédicateur disait : Admirez, mes très chers frères, la force de Samson : avec une mâchoire d'âne, il passa mille Philistins au fil de l'épée."

*** Un bon curé venait de s'endormir. C'était la nuit de la pentecôte. Un carreau vole en éclat, et une main cherche dans l'ombre le bouton de l'espagnolette. Le curé prend un pistolet et demande : — Qui va là ?

Apostolus Domini répond une grosse voix. — *Accipe Spiritum*, dit le curé. Et lâchant la détente, il envoya le Saint-Esprit au volent, qui tomba mort du coup.

*** NOUVELLE IMPORTANTE : Sidney Smith nous a donné à entendre, que dans quinze jours il publiera l'histoire entière, correcte et finale du naufrage du *Ploughboy* écrite par lui-même, illustré par Angus Morrison, augmentée et embellie par John Duggan. Nous espérons que ce sera la dernière fois que nous en entendrons parler.

(The Grumbler.)

*** ON A BESOIN d'un heureux mortel qui, ayant conversé pendant cinq minutes avec Angus Morrison et le sergent Blazes, n'a pas eu à endurer le récit de leurs exploits et de leurs infortunes à bord du *Ploughboy*. (The Grumbler.)

*** Quelqu'un demandait l'autre jour à monsieur Joseph, pourquoi il avait écrit un article fulminant contre le théâtre français et l'opéra.

— Moi mon cher, tu te trompes, répond

le rédacteur de l'Ordre, je n'ai pas écrit cet article ; je n'ai fait que lui donner ma sanction Royale.

—Je ne comprends pas bien, reprend l'interrogateur.

—Eh bien, mon ami, puisqu'il faut être plus clair.....je l'ai signé. (La Guèpe.)

* * LA DÉESSE MINERVE ET LA MINERVE JOURNAL: Il y a cette différence entre la déesse Minerve, et la Minerve, journal, que la première, sous la figure de Mentor, conduisait et dirigeait l'étourdi Télémaque, et que Télémaque, sous la figure de monsieur de la Ponterie, conduit et dirige la seconde. (La même.)

* * Dans un autographe de Béranger, adressé à Charles Fournier, on lit cette phrase qui peint l'homme :

“ Si j'avais vécu du temps de Christophe Colomb, j'aurais tout fait au monde pour qu'on mit un vaisseau à sa disposition ; mais je ne serais pas parti avec lui ! ”

* * Voici un curieux spécimen de police rurale et de style villageois ; c'est une annonce publiée dans une commune d'un des départements de la France :

“ On prévient toutes les femmes de la commune de tenir ouvertes toutes les portes de leurs maisons demain, depuis le matin jusqu'au soir, pour la visite des fous et des cheminées.

On fait savoir aussi, qu'il est expressément défendu de laisser *navguer* dans la commune aucun chien *vaguant*.

* * Deux mendiants déguenillés, qui, ce soir là même en se cotisant, n'avaient pu se partager un petit verre, philosophaient mélancoliquement :

—Quelle gréline d'existence ! disait l'un : tout se paye dans ce bas monde.

—C'est vrai, répartit l'autre. tout se paye dans la vie : il n'y a que la mort qui ne se paie pas.

—Heureusement, reprit le premier : car je te demande un peu, si la mort se payait, que deviendraient les pauvres ?

* * L'INCERTITUDE : On demandait à un homme un peu distrait :—Quel jour est-ce demain ?—Ma loi, je ne sais pas trop ; tout ce que je sais c'est que c'est aujourd'hui samedi.

* * ON VERRA : On verra, disait un ministre à un Gascon qui se présentait pour une gratification que le roi lui avait accordée pour une action périlleuse.—Cadédis, répondit le Gascon, ai-je dit on verra ?..J'ai payé comptant pour exécuter les ordres du roi.”

* * LA PRIÈRE DU SOIR : Un Gascon disait pour prière, tous les soirs, en se couchant : “ O mon Dieu, ne me donnez pas de bien, mais dites moi où il y en a, et je saurai bien le prendre.

* * Le comte d'Essex disait à un moine “ Tu mériterais que je te jetasse dans la Tamise.

—Faites, dit le religieux, le chemin du ciel est aussi court par eau que par terre.

NOUVELLES D'EUROPE.



L'armée sarde a investi les fortifications extérieures de Peschiera, situées sur la rive droite du Mincio. L'armée sarde a traversé la rivière pour invertir aussi Peschiera par la rive gauche.

Kossuth est arrivé, le 22, à Gènes. Partout sur tout la route, des foules d'Italiens sont accourus pour le saluer

Après deux longues entrevues avec Cavour à Turin, Kossuth est parti pour Parme avec un ami confidentiel du ministre sarde, où est le quartier général du prince Napoléon.

Les mêmes scènes d'enthousiasme ont eu lieu à Pracenza. La voiture de Kossuth a été traînée par le peuple ; à Parme il a eu une entrevue avec le prince Napoléon, et puis il est parti pour le quartier général de l'empereur muni de lettres de Cavour et du prince Napoléon pour l'empereur.

Le *London Advertiser* paraît croire à la rumeur que monsieur Cobden doit être nommé gouverneur du Canada. Ce journal dit aussi qu'on a offert à monsieur d'Israëli le titre de baronnet dans le cas où il se retirerait du cabinet, ce que ce dernier a refusé.

Des avis de Naples du 28 juin annoncent que l'on a procédé légalement contre une société secrète à Messine ; et l'on a opéré un grand nombre d'arrestations.

Kossuth a publié une proclamation pour appeler les Hongrois aux armes ; leur annonce qu'il sera bientôt au milieu d'eux.

L'Invalide russe discute la possibilité d'une complication prochaine entre les puissances.

Une armistice a été signée le 8 entre les Alliés et les Autrichiens ; elle doit terminer le 15 août.

AUTRES NOUVELLES.

La paix a été conclue entre Napoléon et l'empereur d'Autriche. Les différents états d'Italie formeront une confédération sous la présidence *honoraire* du pape. L'empereur d'Autriche a cédé à Napoléon ses droits sur la Lombardie, et Napoléon les a transportés à Victor-Emmanuel. L'empereur d'Autriche se réserve Vénise. Une amnistie générale a été accordé.

ANNONCES.

A VENDRE.

UN emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située au faubourg Saint Roch, rue Saint Antoine, numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages ; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire.

N. MINGUY.

3 novembre, 1858.

SITUATION DEMANDÉE.

UN JEUNE HOMME désire trouver de l'emploi comme apprenti-imprimeur. S'adresser à ce bureau. Québec 26 juillet 1859.

MADAME PASCHAL LAPRISE informe le public qu'elle a constamment en mains un assortiment de tisannes, en bouteille, de racines et d'onguent en boîte, qui ont le pouvoir de guérir les madadies souvent réputées inguérissables ; tels que les ulcères, le rifle, les cancers etc., etc.

Des certificats nombreux peuvent attester ces guérisons.

Madame Laprise vend aussi une sorte d'eau qui fait pousser les cheveux.

Madame Laprise demeure rue de la Reine, No. 16.

Québec, 20 juillet, 1859.

BOIS BOIS BOIS !

MONSIEUR AMBROISE LAROCHE prend la liberté de remercier ceux qui ont bien, voulu par le passé le favoriser de leur patronage et il a l'honneur de les informer, qu'il a formé une société sous les noms de LAROCHE et VENNER et qu'ils ont contracté pour au-dessus de 300,000 morceaux de bois de menuiserie 1re, 2nde, 3me qualité, qu'ils sont prêts à vendre au plus bas prix à leur dépôt chantier de feu John Munn, rue Grant, ou à leur office principale coin des rues Grant et des Prairies.

Les soussignés ont maintenant en main un assortiment général de flottes, rames, etc., etc., et plus de mille morceaux de bois quarré, scié et non scié ; et ils sont prêts à exécuter toutes demandes sous le plus court délai à des conditions très libérales.

Ils ont aussi des hangars spacieux pour mettre le bois à l'abri et une place pour le sécher.

LAROCHE et VENNER.

7 juin, 1859.



AVIS est donné par monsieur TOUCHE, herboriste français de l'école de Paris, qu'il traite spécialement les maladies et les plaies ou ulcères rebelles à la médecine ordinaire, et les guérit par des remèdes généralement infaillibles et toujours inoffensifs qu'il tire lui-même des végétaux.

Afin que personne n'ait à craindre de trop fortes dépenses monsieur TOUCHE vend ses remèdes à bon marché et au comptant.

On pourra le consulter chez lui tous les jours, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Rue Saint-George No. 36, faubourg Saint-Jean.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.